

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ie} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1906

SOIXANTE ET DEUXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1906

DEUX MONNAIES BRABANÇONNES

DU

XVII^e SIÈCLE

ALBERT ET ISABELLE (1598-1621).

La série monétaire des archiducs est une des plus riches et des plus belles qui ont vu le jour dans nos provinces.

Les monnaies de ces princes peuvent se répartir entre deux grandes séries comprenant chacune des espèces tout à fait différentes dans les deux métaux précieux, les cuivres restant communs aux deux systèmes. Les variations de valeur du numéraire, si fréquentes à cette époque, et les modifications continuelles du rapport de l'or à l'argent furent les causes principales de ces changements des espèces monétaires.

Le premier système commença avec l'avènement des archiducs et fut continué jusqu'en 1612. Le 3 avril de cette année parut, en effet, une ordonnance décrétant la frappe de nouvelles monnaies d'or et d'argent.

Tous les amateurs de monnaies brabançonnnes savent combien les pièces sorties des forges moné-

taires de Maestricht sont, en général, plus rares que celles qui sont issues de l'atelier d'Anvers. Beaucoup de ces monnaies, quoique citées dans les comptes monétaires, n'ont pas été retrouvées.

Nous devons à la générosité de notre confrère et ami, M. De Munter, un *huitième de florin* maestrichtois d'Albert et d'Isabelle, pièce dont aucun exemplaire n'était connu jusqu'à ce jour.

En voici le dessin et la description :



1. *Droit.* Écu aux armes des archiducs, couronné et entouré du collier de la Toison d'or. Aux côtés de la couronne, la date : 16 — 00.

Légende. ALBERTVS · ET · — ELISABET · D G.

Revers. Croix fleuronnée, cantonnée de deux lions et de deux couronnes.

Légende. ★ ARCHIDVCES · AVST · DVCES · BVRG · ET · BRA.

Argent.

Poids : 3gr.256.

Notre collection.

Les comptes monétaires de 1599 et de 1600 n'ayant pas été retrouvés, il est impossible de dire si notre jolie monnaie a été frappée à un grand nombre d'exemplaires. Nous voyons dans la belle

Histoire monétaire du Brabant, de notre ami M. A. DE WITTE, que des *huitièmes de florin* ont encore été forgés à Maestricht, au nombre de 694, du 12 juin au 14 août 1601, et au nombre de 790, du 16 septembre 1601 au 26 septembre 1604, soit seulement 1,484 pièces au cours de plus de trois ans, ce qui permet de croire que, toute proportion gardée, la monnaie dont nous décrivons un spécimen portant la date 1600, n'a pas dû être frappée à un grand nombre d'exemplaires.

CHARLES II (1665-1700).

L'activité des forges monétaires brabançonnnes diminua beaucoup après la mort de Philippe IV. Charles II, son successeur, nous a laissé beaucoup moins d'espèces que son père. Nous connaissons cependant toute une série de ducats et de demi-ducats frappés tant au marteau qu'au balancier, sous le faible successeur de Philippe IV. Ces pièces offrent un grand intérêt au point de vue iconographique. Plusieurs de ces monnaies furent fabriquées en exemplaires en argent, de poids fort, et en or. Ces pièces exceptionnelles étaient remises au *Receveur général des Finances* et étaient distribuées
 » à ceux des États et des Finances pour leurs droits
 » à cause du nouveau ducaton et du demi-duca-
 » ton » (1).

(1) *Histoire monétaire du Brabant*, par M. A. DE WITTE, t. III, p. 207.

L'usage de forger des monnaies de poids fort remonte, en France, à Philippe-le-Bel (1285-1314). Les plus anciennes connues, en Brabant, sont de Jean II (1294-1312). Philippe le Bon en supprima la frappe par une ordonnance donnée le 21 octobre 1433.

Ces premiers pieds-forts, qui sont très rares, servirent de modèles monétaires. Ils sont généralement fort épais et de bas aloi.

L'empereur Maximilien, le 25 décembre 1488, rétablit la coutume d'offrir des pièces de poids fort, à chaque changement de type monétaire, aux fonctionnaires des Finances et de la Monnaie, coutume qui se continua jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Ces pièces sont de véritables monnaies de luxe en or et en argent (1).

Le règne de Charles II nous a laissé un grand nombre de ces monuments monétaires.

L'exemplaire en or du ducaton d'Anvers de 1698, que nous possédons dans notre collection, offre un intérêt tout spécial, le dix-neuvième compte monétaire, celui de la fabrication du 19 septembre 1697 au 9 mai 1699, ne mentionnant pas de ducatoms parmi les pièces frappées pendant cette période de près de deux ans.

Voici le dessin et la description de cette rare *épreuve* de monnaie.

(1) *Les pieds-forts brabançons*, par M. A. DE WITTE. V. *La Gazette numismatique*, année 1896, p. 7.



2. *Droit.* Buste à droite du roi cuirassé avec le collier de la Toison d'or. La longue chevelure du prince descend jusqu'aux épaules. A l'exergue, sous le buste, la *main d'Anvers*.

Légende. CAROL · II · D · G · HISP · ET · INDIAR · REX.

Revers. Écu couronné aux armes royales, soutenu par deux lions. Au-dessous, le collier de la Toison d'or.

Légende. 16 · 98 · ARCHID · AVST — DVX · BVRG — BRABAN · Zc.

Or.

Poids : 448^r.37.

Notre collection.

La belle pièce, que nous venons de décrire, n'ayant pas été frappée officiellement, ce que constatent les comptes de fabrication concernant l'année 1698, peut donc être considérée, pour l'atelier d'Anvers, comme un véritable projet de monnaie, projet auquel il n'a pas été donné suite.

V^{te} BAUDOUIN DE JONGHE.